



**POSTULAT** (art. 33 du Règlement du CG)



développement

"Titre" : L'Équation du Centre-Ville : Mobilité, Commerces, et Synergie

Texte de l'intervention :

Dans le panorama urbain actuel, les centres-villes se trouvent à la croisée des chemins, confrontés à des défis sans précédent qui menacent leur vitalité et leur attractivité. **Face à ces enjeux, notre postulat demande une étude profonde des dynamiques de notre centre-ville, une stratégie de redynamisation et des actions concrètes pour réinventer l'espace central de notre commune.**

Comme l'a fait Aigle avec son plan stratégique de redynamisation du centre-ville, ce texte est un appel à l'action adressé à l'exécutif. Il invite à anticiper la stratégie urbaine en s'appuyant sur trois piliers fondamentaux : l'aménagement, la diversité des acteurs, et l'animation. Ensemble, ces éléments constituent l'équation complexe mais passionnante du renouveau du centre-ville.

## Aménagements : Vers une Redéfinition de l'Espace Public

Au cœur de notre réflexion se trouve la nécessité de réévaluer et d'adapter l'aménagement de notre centre-ville. Dans un monde en constante évolution, il est impératif de se poser les bonnes questions sur l'avenir de nos espaces publics. Que devient notre centre-ville face aux mutations de la mobilité, aux défis du changement climatique, aux défis rencontrés par nos commerçants, et aux aspirations au bien-être de nos concitoyens ?

L'aménagement urbain doit être envisagé dans sa globalité, incluant non seulement les infrastructures physiques telles que les parcs, les zones piétonnes, les arrêts de bus, et les places de parking, mais aussi en tenant compte des besoins variés de la population. Ces éléments doivent travailler en synergie pour créer un centre-ville vivant, accueillant et accessible à tous, reflétant une vision harmonieuse de l'espace public. Le vivre-ensemble passe aussi par un consensus dans les aménagements. Monthey et son centre-ville a été en mutation pendant plusieurs années. Il faut maintenant que la population puisse s'approprier et accepter ces aménagements. En parallèle, la commune doit continuer à faire évoluer le centre-ville pour tendre vers un idéal tout en prenant, dans sa vision, les usagers.

## Pluralité des Acteurs : Une Nécessité pour une Gouvernance Partagée

Le deuxième pilier de notre postulat met en lumière l'importance cruciale de la pluralité des acteurs dans la gestion et la revitalisation des centres-villes. Il ne s'agit plus seulement des commerçants et de la commune, mais de l'ensemble des usagers de l'espace public, incluant ceux qui y travaillent, qui y habitent, qui le traversent, ou qui l'utilisent de manière occasionnelle. La diversité des perspectives et

des besoins doit être au cœur de la planification urbaine pour éviter les écueils d'une vision trop restreinte ou exclusive de l'utilisation de l'espace public.

Aujourd'hui, les poussettes doivent aller sur la route car on laisse les véhicules se parquer n'importe où. Confronter la réalité d'espaces publics souvent monopolisés par les véhicules, au détriment des piétons, des familles avec poussettes, et des personnes à mobilité réduite, c'est mettre en évidence une gestion de l'espace qui exclut plutôt qu'elle n'inclut. Une discussion avec toutes les parties prenantes est nécessaire pour prévenir les frustrations et les erreurs potentielles, impliquant tous les acteurs dans un dialogue constructif et ouvert.

## Animations : Redynamiser le Centre-Ville par la Culture et les Événements

Le dernier axe de notre postulat se concentre sur le rôle vital des animations dans la revitalisation du centre-ville. Les marchés, les festivals, les expositions et les performances artistiques ne sont pas seulement des attractions ; ils sont le cœur battant d'un centre-ville vibrant et attractif. Ces activités jouent un rôle crucial dans la création d'une identité unique pour chaque centre-ville, favorisant un sentiment d'appartenance et une fierté locale.

Il est temps de repenser notre approche de l'animation urbaine. Monthey Tourisme, désormais incorporé à la commune, doit être envisagé comme un catalyseur de dynamisme, un créateur de liens entre les citoyens et leur ville. S'il y a un manque d'effectif, ou un excès d'heures supplémentaires, l'exécutif doit se positionner sur le fait d'engager ou non des employés pour répondre au cahier des charges qu'elle désire. L'animation d'un centre-ville implique un investissement accru dans l'évènementiel et dans les infrastructures permettant d'accueillir une variété d'événements tout au long de l'année.

## Conclusion

L'équation du centre-ville, avec ses multiples variables que sont les aménagements, la pluralité des acteurs, et les animations, requiert une approche holistique et dynamique. Notre postulat ne se veut pas seulement un diagnostic des défis actuels, mais aussi un manifeste pour une action résolue et innovante. En reconnaissant l'importance de chaque élément de cette équation, et en travaillant de concert pour leur harmonisation, nous pouvons redonner vie à notre centre-ville, en faisant des lieux de rencontre, d'échange, et de prospérité pour tous les citoyens.

**Pour cela, nous demandons un plan stratégique basée sur une étude afin de redynamiser le centre-ville et de poursuivre le développement du centre-ville avec un but ainsi qu'une direction commune.**

Nom prénom : Cardoso David, Andrea Duchoud, Mélanie Franc

Représentant le parti / groupe : PLR Monthey-Choëx

Date : 12 février 2024